

# Offre TOPO :

## - 20% pour toute commande passée entre le 26 juin et le 26 juillet 2023

### Article 1 : Société organisatrice

La société ATLOG, SAS au capital de 100 000 Euros, dont le siège social est 131, chemin du Bac à Traille - 69300 CALUIRE ET CUIRE, immatriculée au RCS de Lyon sous le n°384 355 285, filiale du groupe SOGELINK, met en place une offre exceptionnelle dont les conditions générales sont décrites dans le règlement ci-dessous.

### Article 2 : Période de l'offre TOPO

L'offre TOPO est valable du 26/06/2023 inclus au 26/07/2023 inclus.

La société ATLOG, se réserve la faculté, à tout moment, de plein droit sans préavis et sans avoir à le justifier, d'interrompre l'offre TOPO, de la proroger ou de l'écourter.

Dans un tel cas, elle en informera ses clients et prospects par le biais d'une communication par email. Sa responsabilité ne pourra être engagée de ce fait, à quelque titre que ce soit. En conséquence, toute demande reçue après la date de fin affichée sur l'email ne sera pas prise en compte.

### Article 3 : A qui s'adresse l'offre TOPO ?

L'offre est réservée aux professionnels pour toute commande de licence perpétuelle des logiciels LAND2MAP et CLOUD2MAP, passée entre le 26/06/2023 inclus et le 26/07/2023 inclus.

### Article 4 : Contenu et conditions de l'offre TOPO

- **20% de remise sur le prix de la licence de logiciel** communiqué initialement par la société ATLOG (hors promotions et offres)
- Offre valable sur les licences perpétuelles des logiciels LAND2MAP et CLOUD2MAP
- Offre valable pour toute commande passée entre le 26/06/2023 inclus au 26/07/2023 inclus
- La remise de 20% ne pourra en aucun cas s'appliquer aux commandes de matériels
- Offre non cumulable avec toute autre remise ou promotion
- Offre applicable sur le territoire français